

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME BERTHET STEPHANIE BELLA SOLANGE
BATIMENT B
10 PL PINEL
75013 PARIS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 0955600113475

Référence du document : 21 B1 7697515 35
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

BATIMENT B
10 PL PINEL
75013 PARIS

Numéro FIP 758 74 49 0458628789 4
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 28/05/2021

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 37 275
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](#) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus		Déclar.	Enfant(1)	Total
Salaires.....	4659		15530	
Autres revenus imposables.....	8976			
Heures supplémentaires non exonérées.....			0	
Total des salaires et assimilés ²	13635		15530	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1364		- 1553	
Pensions, retraites, rentes.....	8265			
Pensions alimentaires perçues.....	14400			
Abattement spécial de 10%.....	- 2267			
Salaires, pensions, rentes nets.....	32669		13977	46646
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				- 10700
Revenu brut global.....				35946
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				35946
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				626
Décote.....				- 496
Impôt avant réductions d'impôt.....				130
REDUCTIONS D'IMPÔT ^{15 18}				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3	Montant	
Montant de la réduction d'impôt.....			réduction	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 130
Impôt proportionnel.....				+ 1
Montant net de votre imposition.....				1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				37275
Reports sur les années suivantes				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
D		2				1			3.0

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

Déficits fonciers antérieurs non déduits des autres revenus..... 18089
 Vous pouvez reporter en 2022 sur votre déclaration de revenus fonciers 2021 la fraction de ce déficit dont l'origine n'est pas antérieure à l'année 2011.

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹..... 4

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....	Déclarées	Enfant(1)
Heures supplémentaires.....	Nettes	1472
		1325

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....	Déclar. 1 15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062